

LE COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES DIFFÉRENDS OU LITIGES RELATIFS AUX MARCHÉS PUBLICS DE LYON

Président : Monsieur Daniel CHABANOL
Conseiller d'État honoraire

Vice-président : Monsieur Jérôme DOSSI
Premier conseiller de chambre régionale des comptes

1. Quel est son ressort territorial ?

Rhône, Ain, Ardèche, Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire, Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne, Isère, Drôme, Haute-Savoie, Savoie.

2. Quelles sont ses coordonnées ?

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Lyon

Ordre des géomètres experts
À l'attention du CCIRA de Lyon
79, cours Charlemagne, 69002 LYON

Tél. : 03.45.21.82.43 (**Monsieur Jérôme DOSSI**)

Ou : 04.78.37.21.40 (**Ordre des géomètres experts de Rhône-Alpes**)

Adresses électroniques :

jerome.dossi@crtc.ccomptes.fr

joel.audry@dgfip.finances.gouv.fr